



Christophe CORNE
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE



En 2009, les éditions Dunod font paraître un ouvrage intitulé *Green IT – les meilleures pratiques pour une informatique verte*. L'ouvrage rappelle dans son avant-propos que, loin d'avoir un effet exclusivement positif sur le développement durable, l'informatisation constitue aujourd'hui une partie essentielle de la consommation d'énergie mondiale... appelée à augmenter de 40% d'ici 2020. Co-auteur du livre, Christophe Corne est un avocat des plus convainquants du Green IT. Et pour cause ! C'est pour démontrer que cet ensemble de démarches visant à réduire l'empreinte carbone des systèmes d'information des entreprises était porteur d'économies potentielles qu'il a fondé dotgreen, filiale à 100% de Systancia, dont il est le président du directoire.

« En 1998, j'ai créé Systancia, un éditeur de logiciels dans le domaine de la virtualisation et – aujourd'hui – du cloud computing, qui actuellement se développe à l'international, raconte-t-il. La virtualisation consiste à ne plus installer les applications sur les postes de travail, mais à les dématérialiser dans des serveurs hébergés, par exemple, au sein de l'entreprise, ou, actuellement, dans un nuage. Cela fait baisser considérablement le coût unitaire des postes de travail, puisqu'il y a moins de maintenance. En outre, vous pouvez remplacer les PC classiques par ce que l'on appelle des "clients légers", terminaux qui embarquent beaucoup moins d'intelligence, coûtent moins cher et consomment 5 à 10 fois moins d'électricité qu'un poste de travail classique... Et dont l'empreinte carbone est nettement réduite. Cet argument est devenu de plus en plus important vers 2007, lorsque les grandes entreprises ont commencé à devoir rendre des comptes à leurs actionnaires sur leur empreinte carbone. Vers la même année, nos clients nous ont de plus en plus mis au défi de prouver que notre technologie était porteuse de gains énergétiques et financiers. En 2008, nous avons donc décidé de créer une filiale baptisée dotgreen, dédiée à l'édition de logiciels permettant de suivre et de mesurer les facteurs énergétiques d'une entreprise et aussi d'aider à la décision à l'heure de remplacer des postes de travail ou d'en acquérir de nouveaux. »

Dès le début de son activité, la jeune entreprise appelle autour du berceau d'Argile, le nom de son projet, de nombreuses structures. Parmi ces bonnes fées figure le Cigref, organisation professionnelle membre du Pacte PME. Au cours des échanges avec cette association qui rassemble les DSI des 120 plus grandes entreprises françaises, La Poste manifeste un intérêt très vif au projet de dotgreen. « La Poste avait déjà réalisé une étude sur le coût environnemental de son système d'information, mais il s'agissait d'un rapport statique, avec des résultats figés dans le temps. Nous lui avons donc proposé de mettre à sa disposition le logiciel que nous étions en train d'élaborer, en tant que première référence et contributeur à son évolution. Nous ne pouvions pas rêver meilleur partenaire pour trois raisons, insiste Christophe Corne. La première, c'est qu'il s'agit d'un fournisseur de données très important dans la mesure où il représente 4% des postes de travail de France. Dès lors que notre progiciel répond aux besoins de La Poste, nous pouvons être sûrs qu'il répondra aux besoins de tout type de client ou d'infrastructure. La deuxième, c'est que La Poste est un grand compte extrêmement visible, qui constitue une belle référence et a déjà attiré sur nous l'attention de nombre de prospects ou clients. La troisième, c'est que La Poste est très sensible non seulement à l'aspect environnemental, mais aussi à l'impact de ses actions sur l'écosystème des PME innovantes. Nous avons à l'étude le dépôt d'un brevet en commun. Grâce à la mise en œuvre d'un programme Passerelle, développé par OSEO avec le soutien du Pacte PME, une partie de nos travaux se trouve financée : OSEO accorde une avance remboursable de 230 000€, tandis que La Poste et dotgreen contribuent pour le même montant. La Poste n'en est pas à son premier Passerelle et, autre fait révélateur du soutien qu'elle apporte aux PME, c'est un des premiers acteurs publics à avoir fait usage, par exemple, de l'article 26 de LME, ainsi que je l'avais relevé dans un billet publié en 2010 par le quotidien La Tribune. »

La version finale d'Argile sera commercialisée courant 2012. « Il s'agira d'un outil informatique complet

dotgreen

Groupe La Poste

Daniel BARBERYE

DIRECTEUR DE PROJETS DIDES
(DIRECTION DE L'INNOVATION ET
DU DÉVELOPPEMENT DES SERVICES)



« Depuis 2003, le groupe a montré la continuité de son engagement en faveur de la RSE. Le plan stratégique "Performance et Convergence" (2003-2007) initiait la démarche de développement durable de La Poste. Les objectifs fixés constituaient les leviers destinés à favoriser la prise de conscience, à impulser la démarche et à la traduire en expérimentations ou en programmes d'actions. Le projet stratégique "Performance et Convergence" (2008-2010) plaçait le développement responsable au cœur de la stratégie d'entreprise. La stratégie "Ambition 2015" accélère dans cette voie : le modèle social réaffirmé et le développement durable sont les deux règles de conduite du changement. L'intégration des préoccupations sociales et environnementales dans les process IT constitue l'un des axes de cette politique.

Avec un parc d'environ 420 000 équipements informatiques La Poste s'est préoccupée, dès 2009, de la maîtrise des dépenses énergétiques et de la réduction de l'empreinte carbone de son parc informatique. C'est ainsi que la DSI-GROUPE et la Direction de l'innovation et du développement des services ont commencé à travailler avec dotgreen sur deux projets : un radar de maturité Green IT permettant également d'identifier les bonnes pratiques à mettre en œuvre et un écocalculateur d'empreinte carbone, tenant compte du cycle de vie complet des matériels.

Le premier a donné lieu au Green Argus, disponible en ligne, co-brandé par dotgreen et La Poste, grâce auquel les entreprises s'évaluent par rapport à d'autres via des indicateurs et des tableaux de bord. L'écocalculateur, pour lequel nous avons aidé dotgreen à déposer un brevet, fait l'objet d'un contrat dans le cadre du programme Passerelle, d'un montant de 690 000€ pour son industrialisation. Chaque partie apporte 230 000€ au financement. La Poste disposera de licences gratuites. Outil d'aide à la décision pour le renouvellement des matériels, il facilitera la mesure d'impact des actions du groupe pour maîtriser les émissions de CO₂ et la consommation énergétique. Enfin, sous un angle réglementaire, il alimentera les données nécessaires au respect des dispositions légales du Grenelle 2. »

...

de recensement du parc informatique et de pilotage au quotidien de ce matériel suivant des paramètres environnementaux, ainsi que d'aide à la décision sur des achats, que ce soit pour l'intégralité de l'entreprise ou juste une entité. Parfaitement convivial, il s'installe sur une plate-forme web et on y accède via un navigateur. La législation évolue et les obligations environnementales des collectivités publiques et des grands comptes vont se renforcer, ce qui fait que nous ne sommes pas inquiets sur les perspectives de succès commercial de ce produit », conclut avec optimisme Christophe Corne. ●

dotgreen en bref

www.dotgreen.fr

Activité Éditeur de logiciels de gouvernance Green IT, dotgreen est une PME qui accompagne ses clients tout au long de leur stratégie Green IT. Elle est elle-même, filiale à 100%, d'une autre PME française Systancia. Auteur du livre *Green IT, les meilleures pratiques pour une informatique verte*, préfacé par Nathalie Kosciusko-Moriset, alors secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, et Bruno Ménard, le président du Cigref, dotgreen propose aux entreprises des méthodes concrètes pour la réduction de l'impact de l'informatique sur l'environnement.

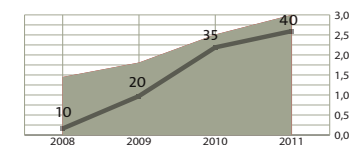
Effectif 40 personnes pour le groupe Systancia, dont 10 pour dotgreen.

Implantation Paris (75).

Export dotgreen compte utiliser le réseau de partenaires Systancia à l'international pour développer le produit Argile dans d'autres pays.

Objectif Le lancement officiel de la première version d'Argile est prévu dans le courant du premier trimestre 2012 avec comme objectifs les grands comptes et les collectivités territoriales sur la France. Il est déjà prévu un lancement à l'international sur différents pays suite à des contacts avancés pour la commercialisation du produit.

Croissance (CA M€)



■ Effectif